

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 02 JUIN 2026

COMPTE RENDU ANALYTIQUE

Publié par extrait, en application de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt six, le 02 juin à dix huit heures et trente minutes, le Conseil municipal de la ville de Vierzon, légalement convoqué le 27 mai 2026, s'est réuni en séance publique, salle des Actes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence du Maire, Monsieur Yannick LE ROUX.

Secrétaire de séance : Bruno BOURDIN

ORDRE DU JOUR

N°	Libellé	Rapporteur
68	Compte rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal	Le Maire
69	Commission Consultative des services publics locaux – Désignation des membres	Le Maire
70	Orchestre d'Harmonie de la ville de Vierzon – Désignation d'un représentant	Le Maire
71	GIP RECIA – Désignation des membres	Le Maire
72	Comité départemental de prévention routière – Désignation d'un membre	Le Maire
73	Désignation d'un conseiller municipal en charge des questions de défense	Le Maire
74	Centre hospitalier spécialisé Georges Sand – Désignation d'un représentant	Le Maire
75	Attribution d'une subvention exceptionnelle au Comité Berry-Alsace du Cher	Sandrine MARTIN
76	Création d'un comité social territorial commun entre la ville de Vierzon et la Caisse des Écoles	Sandrine MARTIN
77	Fixation du nombre de représentants titulaires du personnel aux commissions administratives paritaires de la Ville et du CCAS et aux commissions consultatives paritaires de la Ville, du CCAS et de la Caisse des Écoles	Sandrine MARTIN

N°	Libellé	Rapporteur
78	Suspension de l'aide à la scolarité pour l'année 2026	Martine MILLEPIED
79	Organisation des classes de neige pour l'année scolaire 2026-2027 – Tarification, barème des participations et modalités de paiement accordées aux familles	Martine MILLEPIED
80	Organisation des camps enfance et jeunesse durant l'été 2026 – Tarification, barème des participations et modalités de paiement accordées aux familles	Martine MILLEPIED
81	Régularisation foncière – Rétrocession à la commune par la société Loire Habitat des voiries et espaces verts du Lotissement Frédéric Mistral	Stéphane MOUSSET
82	Bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la commune et la SEM.VIE au cours de l'année 2025	Stéphane MOUSSET
83	Convention de servitudes au bénéfice du SDE 18 pour l'implantation de deux bornes de recharge électrique et des câbles souterrains d'alimentation dans l'emprise de la parcelle DL 467 – Rue de la société Française	Stéphane MOUSSET
84	Convention de servitudes au bénéfice d'ENEDIS pour la pose et l'entretien de câbles électriques souterrains haute tension et d'un poste de distribution publique d'électricité sur le site de la Chaponnière – Commune de Saint-Hilaire de Court	Stéphane MOUSSET
85	Convention de mise à disposition d'ouvrage contributif avec superposition d'affectation – Barreau routier de la digue du Vieux Domaine – RD32	Stéphane MOUSSET
86	Foncier – Avis du Conseil municipal sur la vente par la SA France Loire d'un logement situé dans l'immeuble sis 2 allée Guillaume Apollinaire (Parcelle CD 683)	Stéphane MOUSSET
87	Convention de partenariat avec le groupe d'entraide mutuelle (GEM) Odyssée de Vierzon dans le cadre d'inclusion de jeunes présentant un handicap	Elie-Yonah RICOU
88	Convention de partenariat avec le groupe d'entraide mutuelle (GEM) Odyssée Phoenix de Vierzon dans le cadre d'inclusion d'adultes présentant un handicap	Elie-Yonah RICOU
89	Convention de partenariat avec l'institut Médico Éducatif de Vierzon dans le cadre d'inclusion de jeunes présentant un handicap	Elie-Yonah RICOU
90	Convention de partenariat avec le CDEF 18, foyer de l'enfance de Vierzon dans le cadre d'inclusion de jeunes présentant une situation sociale et/ou familiale délicate	Elie-Yonah RICOU
91	Évolution et actualisation des tarifs de la taxe sur la publicité extérieure (TPE) pour 2026	Marc-Antoine FOSSARD
92	GIP Centre de santé – Désignation des membre	

DEL26/68 – ASSEMBLÉES – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire

J'ai été amené à prendre les décisions suivantes :

- DEC26/037 – Finances - Réalisation de l'ouverture d'une ligne de trésorerie de 500 000 € auprès la Caisse d'Épargne Loire-Centre pour financer des besoins de trésorerie du budget principal de la Ville,
- DEC26/038 – Foncier – Location temporaire d'un terrain communal à l'EARL MUMUBIQUETTE,
- DEC26/039 – Foncier – Location temporaire d'un bâtiment communal à la société 2BI,
- DEC26/040 – CULTURE – Micro-Folie – Renouvellement de l'adhésion au réseau Micro-Folie pour l'année 2026,
- DEC26/041 – Musée de Vierzon - Signature convention de prêt entre la ville de Vierzon et le lycée Henri Brisson,

et la liste des marchés.

ADOPTÉ PAR :

33 voix Pour : Gaëtan AUPECLE, Frédéric BERNARD, Anita BOUET, Bruno BOURDIN, Jacques CARLION, Aldeïna CELA, Delphine CHAUVIET, Brigitte COCARD, Rachel DA SILVA, Geneviève DE BRACH, Antonio DIAS, Julien DUFRAINE, Marc-Antoine FOSSARD, Yves HUSTÉ, Pierre LE BÉLENGER, Yannick LE ROUX, Lawrence LOONTJENS, Sandrine MARTIN, Alain MASSICARD, Martine MILLEPIED, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Frédéric NOBLE, Christophe PISTILLI, Elie-Yonah RICOU, Séverine ROGER, Nathalie BAPTISTE, François BEDU, Toufik DRIF, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Maryvonne ROUX, Marie-Christine MIGALI,

2 voix Pour par mandat : Malika DEMIK (donne pouvoir à Mme BAPTISTE), Ahmed TAOUSSI (donne pouvoir à Mme MIGALI).

DEL26/69 – COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX – DÉSIGNATION DES MEMBRES

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de constituer la CCSPSPL avec 5 membres titulaires et 5 membres suppléants issus du conseil municipal,
- de compléter cette composition par 2 membres titulaires et 1 membre suppléant issus de la société civile,
- à l'unanimité et conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, de ne pas procéder à la désignation desdits représentants au scrutin secret,

Membres titulaires issus du Conseil :

- Monsieur Pierre LE BÉLENGER
- Monsieur Stéphane MOUSSET
- Monsieur Bruno BOURDIN
- Monsieur Antonio DIAS
- Monsieur Philippe FOURNIÉ

Membres suppléants issus du Conseil :

- Monsieur Christophe PISTILLI
- Monsieur Alain MASSICARD
- Madame Fabienne MOINDROT
- Madame Martine MILLEPIED
- Monsieur François BEDU

Membres titulaires issus de la société civile :

Monsieur Carlo CAPPELLETTI
Madame Claudine DAUDU

Membre suppléants issu de la société civile :

Monsieur Dylan BONNET

ADOPTÉ PAR :

33 voix Pour : Gaëtan AUPECLE, Frédéric BERNARD, Anita BOUET, Bruno BOURDIN, Jacques CARLION, Aldeina CELA, Delphine CHAUVIET, Brigitte COCARD, Rachel DA SILVA, Geneviève DE BRACH, Antonio DIAS, Julien DUFRAINE, Marc-Antoine FOSSARD, Yves HUSTÉ, Pierre LE BÉLENGER, Yannick LE ROUX, Lawrence LOONTJENS, Sandrine MARTIN, Alain MASSICARD, Martine MILLEPIED, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Frédéric NOBLE, Christophe PISTILLI, Elie-Yonah RICOU, Séverine ROGER, Nathalie BAPTISTE, François BEDU, Toufik DRIF, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Maryvonne ROUX, Marie-Christine MIGALI,

2 voix Pour par mandat : Malika DEMIK (donne pouvoir à Mme BAPTISTE), Ahmed TAOUSSI (donne pouvoir à Mme MIGALI).

DEL26/70 – ORCHESTRE D'HARMONIE DE LA VILLE DE VIERZON – DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- à l'unanimité et conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, de ne pas procéder à la désignation desdits représentants au scrutin secret,
- de désigner Monsieur Frédéric NOBLE pour siéger au sein du Conseil d'administration de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville de Vierzon.

ADOPTÉ PAR :

33 voix Pour : Gaëtan AUPECLE, Frédéric BERNARD, Anita BOUET, Bruno BOURDIN, Jacques CARLION, Aldeina CELA, Delphine CHAUVIET, Brigitte COCARD, Rachel DA SILVA, Geneviève DE BRACH, Antonio DIAS, Julien DUFRAINE, Marc-Antoine FOSSARD, Yves HUSTÉ, Pierre LE BÉLENGER, Yannick LE ROUX, Lawrence LOONTJENS, Sandrine MARTIN, Alain MASSICARD, Martine MILLEPIED, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Frédéric NOBLE, Christophe PISTILLI, Elie-Yonah RICOU, Séverine ROGER, Nathalie BAPTISTE, François BEDU, Toufik DRIF, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Maryvonne ROUX, Marie-Christine MIGALI,

2 voix Pour par mandat : Malika DEMIK (donne pouvoir à Mme BAPTISTE), Ahmed TAOUSSI (donne pouvoir à Mme MIGALI).

DEL26/71 – GIP RECIA – DÉSIGNATION DES MEMBRES

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- à l'unanimité et conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, de ne pas procéder à la désignation desdits représentants au scrutin secret,
- de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant de la Ville de Vierzon pour siéger au GIP RECIA.

Membre Titulaire :

- Monsieur Julien DUFRAINE

Membre Suppléant :

- Madame Brigitte COCARD

ADOPTÉ PAR :

33 voix Pour : Gaëtan AUPECLE, Frédéric BERNARD, Anita BOUET, Bruno BOURDIN, Jacques CARLION, Aldeina CELA, Delphine CHAUVIET, Brigitte COCARD, Rachel DA SILVA, Geneviève DE BRACH, Antonio DIAS, Julien DUFRAINE, Marc-Antoine FOSSARD, Yves HUSTÉ, Pierre LE BÉLENGER, Yannick LE ROUX, Lawrence LOONTJENS, Sandrine MARTIN, Alain MASSICARD, Martine MILLEPIED, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Frédéric NOBLE, Christophe PISTILLI, Elie-Yonah RICOU, Séverine ROGER, Nathalie BAPTISTE, François BEDU, Toufik DRIF, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Maryvonne ROUX, Marie-Christine MIGALI,

2 voix Pour par mandat : Malika DEMIK (donne pouvoir à Mme BAPTISTE), Ahmed TAOUSSI (donne pouvoir à Mme MIGALI).

DEL26/72 – COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE PRÉVENTION ROUTIÈRE – DÉSIGNATION D'UN MEMBRE

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- à l'unanimité et conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, de ne pas procéder à la désignation desdits représentants au scrutin secret,
- de désigner Monsieur Frédéric BERNARD pour représenter la Ville au sein du Comité départemental de la Prévention Routière.

ADOPTÉ PAR :

33 voix Pour : Gaëtan AUPECLE, Frédéric BERNARD, Anita BOUET, Bruno BOURDIN, Jacques CARLION, Aldeina CELA, Delphine CHAUVIET, Brigitte COCARD, Rachel DA SILVA, Geneviève DE BRACH, Antonio DIAS, Julien DUFRAINE, Marc-Antoine FOSSARD, Yves HUSTÉ, Pierre LE BÉLENGER, Yannick LE ROUX, Lawrence LOONTJENS, Sandrine MARTIN, Alain MASSICARD, Martine MILLEPIED, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Frédéric NOBLE, Christophe PISTILLI, Elie-Yonah RICOU, Séverine ROGER, Nathalie BAPTISTE, François BEDU, Toufik DRIF, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Maryvonne ROUX, Marie-Christine MIGALI,

2 voix Pour par mandat : Malika DEMIK (donne pouvoir à Mme BAPTISTE), Ahmed TAOUSSI (donne pouvoir à Mme MIGALI).

DEL26/73 – DÉSIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL EN CHARGE DES QUESTIONS DE DÉFENSE

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- ▶ à l'unanimité et conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, de ne pas procéder à la désignation dudit représentant au scrutin secret,
- ▶ de désigner en qualité de conseiller municipal chargé des questions de défense :
 - Monsieur Yves HUSTÉ

ADOPTÉ PAR :

33 voix Pour : Gaëtan AUPECLE, Frédéric BERNARD, Anita BOUET, Bruno BOURDIN, Jacques CARLION, Aldeina CELA, Delphine CHAUVIET, Brigitte COCARD, Rachel DA SILVA, Geneviève DE BRACH, Antonio DIAS, Julien DUFRAINE, Marc-Antoine FOSSARD, Yves HUSTÉ, Pierre LE BÉLENGER, Yannick LE ROUX, Lawrence LOONTJENS, Sandrine MARTIN, Alain MASSICARD, Martine MILLEPIED, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Frédéric NOBLE, Christophe PISTILLI, Elie-Yonah RICOU, Séverine ROGER, Nathalie BAPTISTE, François BEDU, Toufik DRIF, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Maryvonne ROUX, Marie-Christine MIGALI,

2 voix Pour par mandat : Malika DEMIK (donne pouvoir à Mme BAPTISTE), Ahmed TAOUSSI (donne pouvoir à Mme MIGALI).

DEL26/74 – CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ GEORGE SAND – DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- à l'unanimité et conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, de ne pas procéder à la désignation desdits représentants au scrutin secret,
- de désigner, Madame Lawrence LOONTJENS pour siéger au sein du conseil de surveillance du Centre Hospitalier Spécialisé George Sand.

ADOPTÉ PAR :

33 voix Pour : Gaëtan AUPECLE, Frédéric BERNARD, Anita BOUET, Bruno BOURDIN, Jacques CARLION, Aldeina CELA, Delphine CHAUVIET, Brigitte COCARD, Rachel DA SILVA, Geneviève DE BRACH, Antonio DIAS, Julien DUFRAINE, Marc-Antoine FOSSARD, Yves HUSTÉ, Pierre LE BÉLENGER, Yannick LE ROUX, Lawrence LOONTJENS, Sandrine MARTIN, Alain MASSICARD, Martine MILLEPIED, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Frédéric NOBLE, Christophe PISTILLI, Elie-Yonah RICOU, Séverine ROGER, Nathalie BAPTISTE, François BEDU, Toufik DRIF, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Maryvonne ROUX, Marie-Christine MIGALI,

2 voix Pour par mandat : Malika DEMIK (donne pouvoir à Mme BAPTISTE), Ahmed TAOUSSI (donne pouvoir à Mme MIGALI),

DEL26/75 – ASSOCIATION – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITÉ BERRY-ALSACE DU CHER

Rapporteur : Sandrine MARTIN

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- à l'unanimité et conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, de ne pas procéder à la désignation desdits représentants au scrutin secret,
- de procéder au vote pour désigner un représentant du Conseil municipal au sein du CDAD,
 - Christophe PISTILLI
- est élu pour siéger au sein du CDAD Monsieur Christophe PISTILLI.

ADOPTÉ PAR :

33 voix Pour : Gaëtan AUPECLE, Frédéric BERNARD, Anita BOUET, Bruno BOURDIN, Jacques CARLION, Aldeina CELA, Delphine CHAUVIET, Brigitte COCARD, Rachel DA SILVA, Geneviève DE BRACH, Antonio DIAS, Julien DUFRAINE, Marc-Antoine FOSSARD, Yves HUSTÉ, Pierre LE BÉLENGER, Yannick LE ROUX, Lawrence LOONTJENS, Sandrine MARTIN, Alain MASSICARD, Martine MILLEPIED, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Frédéric NOBLE, Christophe PISTILLI, Elie-Yonah RICOU, Séverine ROGER, Nathalie BAPTISTE, François BEDU, Toufik DRIF, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Maryvonne ROUX, Marie-Christine MIGALI,

2 voix Pour par mandat : Malika DEMIK (donne pouvoir à Mme BAPTISTE), Ahmed TAOUSSI (donne pouvoir à Mme MIGALI).

DEL26/76 – RESSOURCES HUMAINES – CRÉATION D'UN COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL COMMUN ENTRE LA VILLE DE VIERZON ET LA CAISSE DES ÉCOLES

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de créer un comité social territorial commun à la ville de Vierzon et à la Caisse des écoles,
- de placer ce comité social territorial auprès de la ville de Vierzon,
- de fixer à 4 le nombre de représentants titulaires du personnel et en nombre égal le nombre de représentants suppléants,
- de maintenir le caractère paritaire du comité social territorial et d'arrêter un nombre de représentants de la collectivité identique à celui fixé pour les représentants du personnel titulaires et suppléants,
- de créer une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail dans les mêmes conditions de nombre et de paritarisme que le comité social territorial,
- de décider que les représentants de la collectivité auront voix délibérative,

ADOPTÉ PAR :

33 voix Pour : Gaëtan AUPECLE, Frédéric BERNARD, Anita BOUET, Bruno BOURDIN, Jacques CARLION, Aldeïna CELA, Delphine CHAUVIET, Brigitte COCARD, Rachel DA SILVA, Geneviève DE BRACH, Antonio DIAS, Julien DUFRAINE, Marc-Antoine FOSSARD, Yves HUSTÉ, Pierre LE BÉLENGER, Yannick LE ROUX, Lawrence LOONTJENS, Sandrine MARTIN, Alain MASSICARD, Martine MILLEPIED, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Frédéric NOBLE, Christophe PISTILLI, Elie-Yonah RICOU, Séverine ROGER, Nathalie BAPTISTE, François BEDU, Toufik DRIF, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Maryvonne ROUX, Marie-Christine MIGALI,

2 voix Pour par mandat : Malika DEMIK (donne pouvoir à Mme BAPTISTE), Ahmed TAOUSSI (donne pouvoir à Mme MIGALI).

DEL26/77 – RESSOURCES HUMAINES – FIXATION DU NOMBRE DE REPRÉSENTANTS TITULAIRES DU PERSONNEL AUX COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES DE LA VILLE ET DU CCAS ET AUX COMMISSIONS CONSULTATIVES PARITAIRES DE LA VILLE, DU CCAS ET DE LA CAISSE DES ÉCOLES

Rapporteur : Sandrine MARTIN

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de fixer la composition des organismes paritaires comme suit, au regard des effectifs de la Ville, du Centre d'Action Communal de Vierzon et de la Caisse des écoles au 1^{er} janvier 2026 :

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES

Commissions Administratives Paritaires						
	CATÉGORIES					
	A		B		C	
VILLE	24		64		349	
CCAS	10		22		74	
Total	34		86		423	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Total H/F	11	23	29	57	152	271
Tranche d'effectif	Inférieur à quarante		Au moins égal à 40 et inférieur à 250 fonctionnaires		Au moins égal à 250 et inférieur à 500 fonctionnaires	
Nombre de représentants du personnel	3 représentants du personnel		4 représentants du personnel		5 représentants du personnel	

Soit au total pour la catégorie :

- A : 3 représentants titulaires et 3 représentants suppléants,
- B : 4 représentants titulaires et 4 représentants suppléants,
- C : 5 représentants titulaires et 5 représentants suppléants.

COMMISSIONS CONSULTATIVES PARITAIRES

	FEMMES	HOMMES
VILLE	82	41
CCAS	18	1
CAISSE DES ECOLES	0	3
	100	45
	145	
Tranche d'effectif	De 100 à moins de 250 contractuels	
Nombre de représentants du personnel	4 représentants du personnel	

Soit au total 4 représentants titulaires et 4 représentants suppléants.

ADOPTÉ PAR :

33 voix Pour : Gaëtan AUPECLE, Frédéric BERNARD, Anita BOUET, Bruno BOURDIN, Jacques CARLION, Aldeina CELA, Delphine CHAUVIET, Brigitte COCARD, Rachel DA SILVA, Geneviève DE BRACH, Antonio DIAS, Julien DUFRAINE, Marc-Antoine FOSSARD, Yves HUSTÉ, Pierre LE BÉLENGER, Yannick LE ROUX, Lawrence LOONTJENS, Sandrine MARTIN, Alain MASSICARD, Martine MILLEPIED, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Frédéric NOBLE, Christophe PISTILLI, Elie-Yonah RICOU, Séverine ROGER, Nathalie BAPTISTE, François BEDU, Toufik DRIF, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Maryvonne ROUX, Marie-Christine MIGALI,

2 voix Pour par mandat : *Malika DEMIK (donne pouvoir à Mme BAPTISTE), Ahmed TAOUSSI (donne pouvoir à Mme MIGALI).*

DEL26/78 – DIRECTION GÉNÉRALE – SUSPENSION DE L'AIDE À LA SCOLARITÉ POUR L'ANNÉE 2026

Rapporteur : Martine MILLEPIED

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'abroger la délibération n°DEL26/15 du Conseil municipal en date du 26 février 2026,
- de suspendre l'aide à la scolarité pour l'année 2026.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : *Gaëtan AUPECLE, Frédéric BERNARD, Anita BOUET, Bruno BOURDIN, Jacques CARLION, Aldeina CELA, Delphine CHAUVIET, Brigitte COCARD, Rachel DA SILVA, Geneviève DE BRACH, Antonio DIAS, Julien DUFRAINE, Marc-Antoine FOSSARD, Yves HUSTÉ, Pierre LE BÉLENGER, Yannick LE ROUX, Lawrence LOONTJENS, Sandrine MARTIN, Alain MASSICARD, Martine MILLEPIED, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Frédéric NOBLE, Christophe PISTILLI, Elie-Yonah RICOU, Séverine ROGER, Marie-Christine MIGALI.*

1 voix Pour par mandat : *Ahmed TAOUSSI (donne pouvoir à Mme MIGALI).*

6 voix Contre : *Nathalie BAPTISTE, François BEDU, Toufik DRIF, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Maryvonne ROUX,*

1 voix Contre par mandat : *Malika DEMIK (donne pouvoir à Mme BAPTISTE).*

DEL26/79 – AFFAIRES SCOLAIRES – ORGANISATION DES CLASSES DE NEIGE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027 – TARIFICATION, BARÈME DES PARTICIPATIONS ET MODALITÉS DE PAIEMENT ACCORDÉES AUX FAMILLES

Rapporteur : Martine MILLEPIED

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les principes d'organisation des classes de neige, la tarification, les principes de calcul des participations financières et les modalités de paiement accordées aux familles, applicables pour l'organisation des classes de neige durant l'année scolaire 2026-2027,
- d'autoriser le Maire à signer tous actes afférents,
- d'imputer les dépenses et recettes correspondantes dans le cadre des crédits ouverts au budget principal.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : *Gaëtan AUPECLE, Frédéric BERNARD, Anita BOUET, Bruno BOURDIN, Jacques CARLION, Aldeina CELA, Delphine CHAUVIET, Brigitte COCARD, Rachel DA SILVA, Geneviève DE BRACH, Antonio DIAS, Julien DUFRAINE, Marc-Antoine FOSSARD, Yves HUSTÉ, Pierre LE BÉLENGER, Yannick LE ROUX, Lawrence LOONTJENS, Sandrine MARTIN, Alain MASSICARD, Martine MILLEPIED, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Frédéric NOBLE, Christophe PISTILLI, Elie-Yonah RICOU, Séverine ROGER.*

7 Abstentions : *Nathalie BAPTISTE, François BEDU, Toufik DRIF, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Maryvonne ROUX, Marie-Christine MIGALI.*

2 Abstentions par mandat : *Malika DEMIK (donne pouvoir à Mme BAPTISTE), Ahmed TAOUSSI (donne pouvoir à Mme MIGALI).*

DEL26/80 – AFFAIRES SCOLAIRES – ORGANISATION DES CAMPS ENFANCE ET JEUNESSE DURANT L'ÉTÉ 2026 – TARIFICATION, BARÈME DES PARTICIPATIONS ET MODALITÉS DE PAIEMENT ACCORDÉES AUX FAMILLES

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la tarification, les modalités d'accès, de paiement et d'annulation, accordées aux familles, pour les camps proposés durant les séjours d'été 2026,
- d'autoriser le Maire ou l'adjointe au maire déléguée à signer tous contrats ou conventions afférents aux activités,
- d'imputer les dépenses et recettes correspondantes dans le cadre des crédits ouverts au budget principal.

ADOPTÉ PAR :

33 voix Pour : *Gaëtan AUPECLE, Frédéric BERNARD, Anita BOUET, Bruno BOURDIN, Jacques CARLION, Aldeina CELA, Delphine CHAUVIET, Brigitte COCARD, Rachel DA SILVA, Geneviève DE BRACH, Antonio DIAS, Julien DUFRAINE, Marc-Antoine FOSSARD, Yves HUSTÉ, Pierre LE BÉLENGER, Yannick LE ROUX, Lawrence LOONTJENS, Sandrine MARTIN, Alain MASSICARD, Martine MILLEPIED, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Frédéric NOBLE, Christophe PISTILLI, Elie-Yonah RICOU, Séverine ROGER, Nathalie BAPTISTE, François BEDU, Toufik DRIF, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Maryvonne ROUX, Marie-Christine MIGALI,*

2 voix Pour par mandat : *Malika DEMIK (donne pouvoir à Mme BAPTISTE), Ahmed TAOUSSI (donne pouvoir à Mme MIGALI).*

DEL26/81 – FONCIER – RÉGULARISATION FONCIÈRE – RÉTROCESSION À LA COMMUNE PAR LA SOCIÉTÉ LOIRE HABITAT DES VOIRIES ET ESPACES VERTS DU LOTISSEMENT FRÉDÉRIC MISTRAL

Rapporteur : Stéphane MOUSSET

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'accepter la rétrocession, au prix d'un euro, par la société Sologne Loire Habitat des parcelles cadastrées BS n° 397 (2 272 m²), 396 (159 m²), 392 (92 m²), 391 (102 m²), 393 (415 m²), 395 (339 m²), BL n° 389 (55 m²) et 390 (438 m²), pour un total 3 872 m², étant entendu que le vendeur dispensera l'acquéreur du versement de cette somme,
- de confier au Maire l'établissement de l'acte administratif d'acquisition, et tout acte afférent,
- de désigner Monsieur BOURDIN, adjoint au maire délégué aux services techniques, pour représenter la commune et signer l'acte à intervenir,

- d'imputer la dépense correspondante au budget de l'exercice.

ADOPTÉ PAR :

33 voix Pour : Gaëtan AUPECLE, Frédéric BERNARD, Anita BOUET, Bruno BOURDIN, Jacques CARLION, Aldeïna CELA, Delphine CHAUVIET, Brigitte COCARD, Rachel DA SILVA, Geneviève DE BRACH, Antonio DIAS, Julien DUFRINE, Marc-Antoine FOSSARD, Yves HUSTÉ, Pierre LE BÉLENGER, Yannick LE ROUX, Lawrence LOONTJENS, Sandrine MARTIN, Alain MASSICARD, Martine MILLEPIED, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Frédéric NOBLE, Christophe PISTILLI, Elie-Yonah RICOU, Séverine ROGER, Nathalie BAPTISTE, François BEDU, Toufik DRIF, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Maryvonne ROUX, Marie-Christine MIGALI,

2 voix Pour par mandat : Malika DEMIK (donne pouvoir à Mme BAPTISTE), Ahmed TAOUSSI (donne pouvoir à Mme MIGALI).

DEL26/82 – FONCIER – BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIÈRES RÉALISÉES PAR LA COMMUNE ET LA SEM.VIE AU COURS DE L'ANNÉE 2025

Rapporteur : Stéphane MOUSSET

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- Le Conseil municipal est invité à donner son point de vue sur la politique immobilière menée par la commune et la SEMVIE au cours de l'année 2025.

Les membres du Conseil municipal prennent acte du bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la Commune et la SEM.VIE au cours de l'année 2025.

DEL26/83 – FONCIER – CONVENTION DE SERVITUDES AU BÉNÉFICE DU SDE 18 POUR L'IMPLANTATION DE DEUX BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE ET DES CÂBLES SOUTERRAINS D'ALIMENTATION DANS L'EMPRISE DE LA PARCELLE DL 467 – RUE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Rapporteur : Stéphane MOUSSET

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser le SDE 18 à installer deux bornes de recharge électrique, les deux coffrets de branchement ENEDIS, ainsi que les câbles électriques souterrains nécessaires à l'alimentation des équipements,
- d'autoriser la mise à disposition de deux places de stationnement au droit de chaque borne de recharge,
- d'autoriser le Maire à signer la convention passée entre la commune et le SDE 18 pour toute la durée d'exploitation des ouvrages et précisant les conditions d'installation, d'entretien, de renouvellement desdits ouvrages.

ADOPTÉ PAR :

33 voix Pour : Gaëtan AUPECLE, Frédéric BERNARD, Anita BOUET, Bruno BOURDIN, Jacques CARLION, Aldeina CELA, Delphine CHAUVIET, Brigitte COCARD, Rachel DA SILVA, Geneviève DE BRACH, Antonio DIAS, Julien DUFRAINE, Marc-Antoine FOSSARD, Yves HUSTÉ, Pierre LE BÉLENGER, Yannick LE ROUX, Lawrence LOONTJENS, Sandrine MARTIN, Alain MASSICARD, Martine MILLEPIED, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Frédéric NOBLE, Christophe PISTILLI, Elie-Yonah RICOU, Séverine ROGER, Nathalie BAPTISTE, François BEDU, Toufik DRIF, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Maryvonne ROUX, Marie-Christine MIGALI,

2 voix Pour par mandat : Malika DEMIK (donne pouvoir à Mme BAPTISTE), Ahmed TAOUSSI (donne pouvoir à Mme MIGALI).

DEL26/84 – FONCIER – CONVENTION DE SERVITUDES AU BÉNÉFICE D'ENEDIS POUR LA POSE ET L'ENTRETIEN DE CÂBLES ÉLECTRIQUES SOUTERRAINS HAUTE TENSION ET D'UN POSTE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ SUR LE SITE DE LA CHAPONNIÈRE – COMMUNE DE SAINT HILAIRE DE COURT

Rapporteur : Stéphane MOUSSET

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser ENEDIS à installer deux **câbles souterrains** (2 câbles, dans une bande de 3 m. de large, sur une longueur de 260 m. environ), ainsi que tous leurs accessoires, sur les parcelles cadastrées B 461 et 336, (18100 St Hilaire de Court), appartenant à la commune de Vierzon,
- d'autoriser ENEDIS à installer un **poste de transformation** et tous ses accessoires (sur une emprise de 3.54x3.30, soit 11.70 m²), sur la parcelle cadastrée B 461 (18100 St Hilaire de Court), appartenant à la commune de Vierzon,
- d'autoriser le Maire à signer les conventions passées entre la commune et ENEDIS pour toute la durée d'exploitation des ouvrages et précisant les conditions d'installation et d'exploitation desdits ouvrages,
- d'imputer les recettes au budget de l'exercice (indemnités forfaitaires de 260 € et 225 € versées par ENEDIS).

ADOPTÉ PAR :

33 voix Pour : Gaëtan AUPECLE, Frédéric BERNARD, Anita BOUET, Bruno BOURDIN, Jacques CARLION, Aldeina CELA, Delphine CHAUVIET, Brigitte COCARD, Rachel DA SILVA, Geneviève DE BRACH, Antonio DIAS, Julien DUFRAINE, Marc-Antoine FOSSARD, Yves HUSTÉ, Pierre LE BÉLENGER, Yannick LE ROUX, Lawrence LOONTJENS, Sandrine MARTIN, Alain MASSICARD, Martine MILLEPIED, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Frédéric NOBLE, Christophe PISTILLI, Elie-Yonah RICOU, Séverine ROGER, Nathalie BAPTISTE, François BEDU, Toufik DRIF, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Maryvonne ROUX, Marie-Christine MIGALI,

2 voix Pour par mandat : Malika DEMIK (donne pouvoir à Mme BAPTISTE), Ahmed TAOUSSI (donne pouvoir à Mme MIGALI).

DEL26/85 – FONCIER – CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'OUVRAGE CONTRIBUTIF AVEC SUPERPOSITION D'AFFECTATIONS – BARREAU ROUTIER DE LA DIGUE DU VIEUX DOMAINE - RD32

Rapporteur : Stéphane MOUSSET

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser le Maire à signer la convention de mise à disposition d'ouvrage contributif avec superposition d'affectations, passée entre le département du Cher, la Communauté de communes Vierzon Sologne Berry, l'établissement public Loire et la commune de Vierzon afin de déterminer les modalités de gestion technique et financière de l'ouvrage dénommé «barreau routier de la digue du Vieux Domaine ».

ADOPTÉ PAR :

33 voix Pour : Gaëtan AUPECLE, Frédéric BERNARD, Anita BOUET, Bruno BOURDIN, Jacques CARLION, Aldeina CELA, Delphine CHAUVIET, Brigitte COCARD, Rachel DA SILVA, Geneviève DE BRACH, Antonio DIAS, Julien DUFRAINE, Marc-Antoine FOSSARD, Yves HUSTÉ, Pierre LE BÉLENGER, Yannick LE ROUX, Lawrence LOONTJENS, Sandrine MARTIN, Alain MASSICARD, Martine MILLEPIED, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Frédéric NOBLE, Christophe PISTILLI, Elie-Yonah RICOU, Séverine ROGER, Nathalie BAPTISTE, François BEDU, Toufik DRIF, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Maryvonne ROUX, Marie-Christine MIGALI,

2 voix Pour par mandat : Malika DEMIK (donne pouvoir à Mme BAPTISTE), Ahmed TAOUSSI (donne pouvoir à Mme MIGALI).

DEL26/86 – FONCIER – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA VENTE PAR LA SA FRANCE LOIRE D'UN LOGEMENT SITUÉ DANS L'IMMEUBLE SIS 2 ALLÉE GUILLAUME APOLLINAIRE (PARCELLE CD 683)

Rapporteur : Stéphane MOUSSET

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de donner un avis favorable à la vente, par la SA France Loire, d'un logement vacant situé 2 allée Guillaume Apollinaire, à Vierzon (parcelle cadastrée section CD n°683).

ADOPTÉ PAR :

33 voix Pour : Gaëtan AUPECLE, Frédéric BERNARD, Anita BOUET, Bruno BOURDIN, Jacques CARLION, Aldeina CELA, Delphine CHAUVIET, Brigitte COCARD, Rachel DA SILVA, Geneviève DE BRACH, Antonio DIAS, Julien DUFRAINE, Marc-Antoine FOSSARD, Yves HUSTÉ, Pierre LE BÉLENGER, Yannick LE ROUX, Lawrence LOONTJENS, Sandrine MARTIN, Alain MASSICARD, Martine MILLEPIED, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Frédéric NOBLE, Christophe PISTILLI, Elie-Yonah RICOU, Séverine ROGER, Nathalie BAPTISTE, François BEDU, Toufik DRIF, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Maryvonne ROUX, Marie-Christine MIGALI,

2 voix Pour par mandat : Malika DEMIK (donne pouvoir à Mme BAPTISTE), Ahmed TAOUSSI (donne pouvoir à Mme MIGALI).

DEL26/87 – REFUGE MUNICIPAL – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE (GEM) ODYSSEE DE VIERZON DANS LE CADRE D'INCLUSION DE JEUNES PRESENTANT UN HANDICAP

Rapporteur : Elie-Yonah RICOU

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention de partenariat entre la ville de Vierzon et le GEM Odyssee de Vierzon,
- d'autoriser le Maire ou l'adjointe déléguée à signer la convention et tout document afférent,

ADOPTÉ PAR :

33 voix Pour : Gaëtan AUPECLE, Frédéric BERNARD, Anita BOUET, Bruno BOURDIN, Jacques CARLION, Aldeina CELA, Delphine CHAUVIET, Brigitte COCARD, Rachel DA SILVA, Geneviève DE BRACH, Antonio DIAS, Julien DUFRAINE, Marc-Antoine FOSSARD, Yves HUSTÉ, Pierre LE BÉLENGER, Yannick LE ROUX, Lawrence LOONTJENS, Sandrine MARTIN, Alain MASSICARD, Martine MILLEPIED, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Frédéric NOBLE, Christophe PISTILLI, Elie-Yonah RICOU, Séverine ROGER, Nathalie BAPTISTE, François BEDU, Toufik DRIF, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Maryvonne ROUX, Marie-Christine MIGALI,

2 voix Pour par mandat : Malika DEMIK (donne pouvoir à Mme BAPTISTE), Ahmed TAOUSSI (donne pouvoir à Mme MIGALI).

DEL26/88 – REFUGE MUNICIPAL – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE (GEM) PHOENIX DE VIERZON DANS LE CADRE D'INCLUSION D'ADULTES PRESENTANT UN HANDICAP

Rapporteur : Elie-Yonah RICOU

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention de partenariat entre la ville de Vierzon et le GEM Phoenix de Vierzon,
- d'autoriser le Maire ou l'adjointe déléguée à signer la convention et tout document afférent,

ADOPTÉ PAR :

33 voix Pour : Gaëtan AUPECLE, Frédéric BERNARD, Anita BOUET, Bruno BOURDIN, Jacques CARLION, Aldeina CELA, Delphine CHAUVIET, Brigitte COCARD, Rachel DA SILVA, Geneviève DE BRACH, Antonio DIAS, Julien DUFRAINE, Marc-Antoine FOSSARD, Yves HUSTÉ, Pierre LE BÉLENGER, Yannick LE ROUX, Lawrence LOONTJENS, Sandrine MARTIN, Alain MASSICARD, Martine MILLEPIED, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Frédéric NOBLE, Christophe PISTILLI, Elie-Yonah RICOU, Séverine ROGER, Nathalie BAPTISTE, François BEDU, Toufik DRIF, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Maryvonne ROUX, Marie-Christine MIGALI,

2 voix Pour par mandat : Malika DEMIK (donne pouvoir à Mme BAPTISTE), Ahmed TAOUSSI (donne pouvoir à Mme MIGALI).

DEL26/89 – REFUGE MUNICIPAL – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF DE VIERZON DANS LE CADRE DE L'INCLUSION DE JEUNES PRÉSENTANT UN HANDICAP

Rapporteur : Elie-Yonah RICOU

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention de partenariat entre la ville de Vierzon et l'IME de Vierzon,
- d'autoriser le Maire ou l'adjointe déléguée à signer la convention et tout document afférent,

ADOPTÉ PAR :

33 voix Pour : Gaëtan AUPECLE, Frédéric BERNARD, Anita BOUET, Bruno BOURDIN, Jacques CARLION, Aldeina CELA, Delphine CHAUVIET, Brigitte COCARD, Rachel DA SILVA, Geneviève DE BRACH, Antonio DIAS, Julien DUFRAINE, Marc-Antoine FOSSARD, Yves HUSTÉ, Pierre LE BÉLENGER, Yannick LE ROUX, Lawrence LOONTJENS, Sandrine MARTIN, Alain MASSICARD, Martine MILLEPIED, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Frédéric NOBLE, Christophe PISTILLI, Elie-Yonah RICOU, Séverine ROGER, Nathalie BAPTISTE, François BEDU, Toufik DRIF, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Maryvonne ROUX, Marie-Christine MIGALI,

2 voix Pour par mandat : Malika DEMIK (donne pouvoir à Mme BAPTISTE), Ahmed TAOUSSI (donne pouvoir à Mme MIGALI).

DEL26/90 – REFUGE MUNICIPAL – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CDEF 18, FOYER DE L'ENFANCE DE VIERZON DANS LE CADRE DE L'INCLUSION DE JEUNES PRÉSENTANT UNE SITUATION SOCIALE ET/OU FAMILIALE DÉLICATE

Rapporteur : Elie-Yonah RICOU

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention de partenariat entre la ville de Vierzon et le CDEF 18, Foyer de l'enfance de Vierzon,
- d'autoriser le Maire ou l'adjointe déléguée à signer la convention et tout document afférent,

ADOPTÉ PAR :

33 voix Pour : Gaëtan AUPECLE, Frédéric BERNARD, Anita BOUET, Bruno BOURDIN, Jacques CARLION, Aldeina CELA, Delphine CHAUVIET, Brigitte COCARD, Rachel DA SILVA, Geneviève DE BRACH, Antonio DIAS, Julien DUFRAINE, Marc-Antoine FOSSARD, Yves HUSTÉ, Pierre LE BÉLENGER, Yannick LE ROUX, Lawrence LOONTJENS, Sandrine MARTIN, Alain MASSICARD, Martine MILLEPIED, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Frédéric NOBLE, Christophe PISTILLI, Elie-Yonah RICOU, Séverine ROGER, Nathalie BAPTISTE, François BEDU, Toufik DRIF, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Maryvonne ROUX, Marie-Christine MIGALI,

2 voix Pour par mandat : Malika DEMIK (donne pouvoir à Mme BAPTISTE), Ahmed TAOUSSI (donne pouvoir à Mme MIGALI).

DEL26/91 – ENVIRONNEMENT - ÉVOLUTION ET ACTUALISATION DES TARIFS DE LA TAXE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE (TPE) POUR 2026

Rapporteur : Marc-Antoine FOSSARD

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'appliquer en 2027 le tarif et son évolution pour les dispositifs publicitaires et les pré enseignes.

ADOPTÉ PAR :

33 voix Pour : Gaëtan AUPECLE, Frédéric BERNARD, Anita BOUET, Bruno BOURDIN, Jacques CARLION, Aldeina CELA, Delphine CHAUVIET, Brigitte COCARD, Rachel DA SILVA, Geneviève DE BRACH, Antonio DIAS, Julien DUFRAINE, Marc-Antoine FOSSARD, Yves HUSTÉ, Pierre LE BÉLENGER, Yannick LE ROUX, Lawrence LOONTJENS, Sandrine MARTIN, Alain MASSICARD, Martine MILLEPIED, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Frédéric NOBLE, Christophe PISTILLI, Elie-Yonah RICOU, Séverine ROGER, Nathalie BAPTISTE, François BEDU, Toufik DRIF, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Maryvonne ROUX, Marie-Christine MIGALI,

2 voix Pour par mandat : Malika DEMIK (donne pouvoir à Mme BAPTISTE), Ahmed TAOUSSI (donne pouvoir à Mme MIGALI).

DEL26/92 – GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC (GIP) DU CENTRE DE SANTÉ DE VIERZON – DÉSIGNATION DES MEMBRES

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

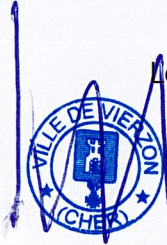
- d'abroger la délibération n°DEL26/38 du Conseil municipal en date du 9 avril 2026,
- à l'unanimité et conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, de ne pas procéder à la désignation desdits représentants au scrutin secret,
-
- de désigner pour siéger au Conseil d'Administration du Centre de santé six représentants :
 - Yannick LE ROUX
 - Madame Lawrence LOONTJENS
 - Madame Martine MILLEPIED
 - Madame Anita BOUET
 - Madame Brigitte COCARD
 - Madame Marie-Christine MIGALI
-

ADOPTÉ PAR :

33 voix Pour : Gaëtan AUPECLE, Frédéric BERNARD, Anita BOUET, Bruno BOURDIN, Jacques CARLION, Aldeina CELA, Delphine CHAUVIET, Brigitte COCARD, Rachel DA SILVA, Geneviève DE BRACH, Antonio DIAS, Julien DUFRAINE, Marc-Antoine FOSSARD, Yves HUSTÉ, Pierre LE BÉLENGER, Yannick LE ROUX, Lawrence LOONTJENS, Sandrine MARTIN, Alain MASSICARD, Martine MILLEPIED, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Frédéric NOBLE, Christophe PISTILLI, Elie-Yonah RICOU, Séverine ROGER, Nathalie BAPTISTE, François BEDU, Toufik DRIF, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Maryvonne ROUX, Marie-Christine MIGALI,

2 voix Pour par mandat : *Malika DEMIK (donne pouvoir à Mme BAPTISTE), Ahmed TAOUSSI (donne pouvoir à Mme MIGALI).*

Fait à VIERZON, le 03 juin 2026



Le Maire,

Yannick LE ROUX